

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 32 (2006)

Heft: 2

Artikel: La conception associationniste de la société : de quelques enjeux
théoretiques

Autor: Soulet, Marc-Henry

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Conception associationniste de la société De quelques enjeux théoriques

Marc-Henry Soulet*

Si l'on suit un paradigme qui s'impose fortement en sociologie aujourd'hui, nous sommes en présence d'un « nouvel » individualisme résultant d'une amplification du processus de modernisation de la société, voire d'un changement de nature de la modernité. L'affaiblissement des liens sociaux en raison de l'érosion des structures intermédiaires et de la dissolution des groupes d'appartenance, déjà au cœur de l'analyse sociologique classique de la modernité, n'ayant pas laissé place à d'autres formes stables de socialisation et de sociabilité, l'individu serait ainsi devenu orphelin du social, isolé et sans appartenance collective significative. En prolongement de la transformation en profondeur des sociétés industrielles au cours du dernier quart du XX^e siècle, émerge une seconde modernité. À une première modernité uni-dimensionnelle de dé-traditionnalisation ferait suite une modernité réflexive dans laquelle les individus chercheraient à s'émanciper des assignations de rôle et viseraient l'auto-référence et la recherche de la planification de leur propre biographie. Se spécifierait alors un nouveau rapport entre l'individu et la société, dans lequel le collectif ne serait plus instauré de haut en bas mais librement construit sur la base de vies individuelles mises en commun grâce à un processus transactionnel. Nous n'assisterions donc pas tant à un retrait sur la sphère privée ou à une invasion de la sphère publique par la sphère privée, qu'à un décloisonnement de ces deux sphères. Le public deviendrait l'élaboration du commun à partir de biographies individuellement produites.

Suivre une telle hypothèse impose minimalement de soumettre à interrogation le statut du lien social sous-jacent à ce ré-agencement des rapports entre individu et société, objectif que se fixe le présente article. Tout d'abord, je voudrais, après avoir rappelé ce qui autorise l'émergence d'une lecture renouvelée du lien social, dégager l'argumentaire théorique qui assied la conception associationniste de la société. À la suite de cet essai de synthèse, je poursuivrai mon propos par une analyse critique des présupposés internes au modèle théorique d'une société réticulaire qui s'institue à partir de ce lien social associationniste, notamment en identifiant une série d'interrogations qui, faute d'obtenir réponse, fragilisent la recevabilité de toute cette conception et lui font encourir le risque d'être considérée comme une idéologie des temps contemporains.

* Marc-Henry Soulet, Université de Fribourg, Département Travail social et politiques sociales, Route des Bonnesfontaines 11, CH-1700 Fribourg, Tel.: +41 26 300 70 80, e-mail: marc-henry.soulet@unifr.ch

1 Les fondements de la conception associationniste du lien social

Depuis quelques temps une forte convergence des analyses sociologiques, malgré leur diversité intrinsèque, voire leurs divergences internes, est observable : celle de l'hypothèse d'une modification structurelle de l'être-ensemble et de l'émergence d'un nouveau modèle socio-culturel marqué par un individualisme normatif et par une conception de la société exacerbant la relativité des actions posées et des normes de jugement de celles-ci, ce qu'attestent, chacun à sa manière, d'une part le développement considérable des notions de risque et de confiance dans les sciences sociales contemporaines, d'autre part la réception fort importante de l'idée de modernité tardive ou de modernité réflexive. Ce modèle socio-culturel se caractérise par une déstabilisation des repères sociaux augmentant l'incertitude des membres sur leur identité. L'individu se voit en effet, dans une telle configuration, contraint de re-conceptualiser continuellement son rapport au monde physique et social et d'élaborer les conditions propices à l'instauration d'une reconnaissance mutuelle avec Alter. Ce modèle se marque aussi par une modification du statut des institutions qui ne se caractérisent plus tant par leur fonction instituante assignant des conduites et imposant de l'extérieur des normes de comportement et d'action, que par leur statut de contenant que les individus remplissent significativement et normativement, et ce par le fait même qu'ils poursuivent leur quête de réalisation de soi.

Deux indicateurs sont fréquemment mobilisés pour étayer une telle hypothèse.

Tout d'abord, une transformation du social se traduisant par la démultiplication des relations sociales et la diversification des expériences biographiques. D'une part, les relations sociales deviennent de plus en plus électives et de plus en plus réversibles. Les liens faibles, moins denses mais plus nombreux, tissent en réseau de l'appartenance non contraignante et remplacent les liens forts et hérités, réseau à forte qualité de sociabilité (à défaut de solidarité?) comme cherche à l'illustrer la métaphore du tissu, solide quoique/parce que tissé d'un grand nombre de fils en eux-mêmes pourtant fragiles. « Cette nouvelle solidarité est ainsi faite de liens faibles, voire fragiles, changeants et diversifiés, mais nombreux et largement choisis (électifs), qui associent des individus aux appartenances sociales également multiples, dans une société ouverte (non convexe) » (Ascher et Godard, 1999, 184). Même si cette inscription élective dans le lien, expression de la liberté individuelle et du souci d'authenticité personnelle, ne règle en rien la question de la fragilité de ce lien, au contraire même. « La multiplication des appartenances engendre une diversité de liens qui, pris un à un, sont moins solides, mais qui, ensemble, font tenir et les individus et la société » (De Singly, 2003, 22). D'autre part, l'identité des membres est vue comme plurielle et fluide (et non plus comme assignée ni à une filiation, ni à une condition, ni à un statut) en liaison à la diversité des expériences que fait l'individu au cours de son existence. Gérard Demuth, le père des socio-styles, souligne ainsi dans les mécanis-

mes de la formation du moi l'importance, pour ne pas dire la présence continue, des disjonctions dans la continuité en raison des nombreux changements dans la vie d'un individu. Ceci implique dès lors, pour lui, la nécessité de piloter sa vie par un travail sur soi en réaction aux événements et aux changements. « Il faut faire en permanence un effort pour rester dans le coup, un travail d'auto-transformation, c'est-à-dire de transformation selon sa nature » (Demuth, 2003, 45). Georges Balandier, pour sa part, rappelle combien « l'homme contemporain ne se découvre plus établi à l'intérieur de relations fortes et durables. Le changement, le mouvant, la précarité lui deviennent plus familiers. La nouveauté, l'éphémère, la succession rapide des informations, des modèles de comportements, la nécessité d'effectuer de fréquentes adaptations lui laissent l'impression de vivre seulement au présent. La gestion d'une existence tend à devenir celle de ses moments successifs » (Balandier, 1989, 9).

Ensuite, une transformation du statut du politique. Le politique s'apparente à un cadre procédural et délibératif autorisant l'arbitrage d'intérêts contradictoires ou, à tout le moins, différenciés. André Lacroix, dans une récente contribution, explique ainsi combien « ...Le projet politique est progressivement devenu une simple question de cohabitation entre personnes, cessant de figurer un projet moral et d'incarner l'opposition du bien et du mal... il est devenu un forum de réflexion et de délibération sur la place des individus au sein de nos communautés, sur le bien-fondé de leurs actions et de leur conception du bien, voire de leur conception du juste »... il se désacralise « au profit de la simple régulation des rapports marchands, laissant à chacun le soin de privilégier sa propre conception de la vie bonne en fonction de ses intérêts et valeurs du moments » (Lacroix, 2003, 99). Le politique se présente en ce sens sous un double jour : 1) comme modalité d'élaboration de préférences négatives (comme l'illustre le principe de précaution) soulignant un déplacement d'une visée de convivance ayant pour centre la contention de la question sociale par la construction de régulations adaptées et par l'érection d'horizons d'attente, vers une visée de survivance cherchant à conjurer les menaces qui pèsent sur notre avenir (Abélès, 2006, 2) comme création d'opportunités permettant à chacun d'assumer le maximum de risques dans une visée promotionnelle et réalisatrice, comme l'exemplifient les politiques soutenant la logique de la *capability* permettant d'accomplir des fonctionnements entre lesquels un individu peut choisir pour accomplir des modes de vie possibles est au cœur non seulement de sa liberté mais aussi de son bien-être (Sen, 2000). D'où l'importance de lui permettre de développer l'ensemble des « capacités » qui lui donnera la possibilité potentielle de réaliser des ensembles de fonctionnements allant de l'élémentaire (se nourrir, se loger, être en bonne santé...) au complexe (estime de soi, dignité, participation à la vie collective...). « L'objectif n'est pas de permettre à chacun d'externaliser sur d'autres le maximum de risques, mais, à l'inverse, de faire que chacun puisse assumer un maximum de risques, puisqu'il y a là, de toute éternité, le principe de la dignité de l'homme » (Ewald & Kessler, 2000, 71).

De ce double constat émerge une représentation réticulaire de la société dans laquelle se fabrique du lien social par l'entrecroisement et le tressage de relations « libres » (c'est-à-dire en tant que fins en soi) nouées entre des individus relationnels. La société n'est plus pensée comme un vaste ensemble préexistant et contraignant à la façon d'Émile Durkheim, mais se conçoit comme un mouvement de production continue se nourrissant de l'interaction volontaire des individus et s'instituant à partir d'eux. Il est à ce titre significatif de constater, au moins pour les sociologues francophones proposant une telle lecture du lien social, la référence régulière faite à Pierre Leroux¹. La mobilisation de ce sociologue utopiste, promoteur de l'association comme principe à la fois de l'organisation des rapports entre les hommes et de gouvernement de la collectivité qu'ils forment, vient suppléer le rôle central qu'avaient pu avoir les solidaristes lors de la prégnance d'une vision sociétale du lien social.

Dans un tel modèle, est ainsi identifié un nouveau type de rapport entre individu et société, dans lequel le commun ne serait plus instauré de haut en bas, mais construit par le bas à partir des interactions des individus, à partir de leurs propres tentatives d'individuation, à partir de leur propre effort de fabrication de soi comme individu. Ce nouveau rapport est vu comme constitutif d'une société d'individus individués, pour reprendre l'expression de François de Singly (2003). La modernité avancée place donc en son cœur l'individu. Il n'y a là toutefois rien de bien nouveau. La « première » modernité en faisait de même, mais elle prenait comme pivot l'individu émancipé alors que la modernité contemporaine s'appuie davantage sur l'individu différencié. La distinction faite par Marcel Gauchet entre, d'un côté, une individualisation de personnalisation qui repose sur une affirmation par une implication élective contre des obligations imposées de l'extérieur et, de l'autre, une individualisation de déliaison qui cherche une affirmation par désengagement « où l'exigence d'authenticité devient antagoniste de l'inscription dans un collectif » (Gauchet, 1998, 172), souligne bien ce basculement. La différenciation personnelle, dans un cadre maintenu d'égalité formelle, devient dès lors le moteur de l'être-en-société. La multiplication des facettes des individus, la diversification de leurs expériences sociales au cours de leur vie, la variété des formes de poursuite de la réalisation de chacun d'entre eux, tout cela, loin d'accentuer l'écart entre ces individus, permet au contraire de démultiplier les possibilités de rencontre et de mise en relation sur des bases tant affinitaires qu'électives. On comprend mieux pourquoi « la dynamique centrale actuelle du « moi-nous » pourrait être un mouvement paradoxal de réunion par la croissance des différences » (Demuth, 2003, 98), pourquoi la recomposition sociale à l'œuvre « part uniquement du désir singulier des individus » (Charles, 2004, 31).

En fait, deux mouvements doivent être mobilisés pour fonder cette idée d'une société réticulaire : d'une part, la recherche de l'authenticité comme principe d'af-

1 Exhumation à laquelle la revue du M.A.U.S.S a grandement contribué. Cf. aussi l'anthologie établie et présentée par Bruno Viard (Leroux, 1997).

firmation identitaire des individus, d'autre part, le recul de ce qui faisait société, les institutions et ce que François Dubet (2002) appelle le programme institutionnel. Ce déclin des systèmes de formation et de représentation du moi social ainsi que la dé-structuration des contrôles sociaux somment, plus que ne leur permettent, les individus de se relier et de produire du lien à partir d'eux-mêmes dans leur quête justement d'être eux-mêmes. « L'individu d'aujourd'hui presque entièrement délié n'a plus en effet d'autre choix que celui de se relier à nouveau mais sur un nouveau mode. » (Sue, 2001, 97) Cette thèse d'un délitement des liens sociaux et politiques contraignant les individus à prendre en charge le « faire société » n'est toutefois pas aussi évidente qu'il y paraît. La position duelle de Marcel Gauchet l'illustre bien. D'une part, il postule la nécessité d'un lien déjà là et admis comme tel pour que se déploie l'individualisation de déliaison, la pré-existence du social pour que la personnalisation puisse être effective. « Car c'est le monopole conquis par l'État en matière d'établissement et d'entretien du lien social qui procure à l'individu la liberté de n'avoir pas à penser qu'il est en société » (Gauchet, 1998, 173). D'autre part, il constate que ce qui qualifie au plus près l'individu contemporain est sa déconnexion symbolique de l'être-ensemble faisant de lui « le premier individu à vivre en ignorant qu'il vit en société. » « Il ne l'ignore pas, bien évidemment, au sens superficiel où il ne s'en rendrait pas compte. Il ignore en ceci qu'il n'est pas organisé au plus profond de son être par la précédence du social et par l'englobement au sein d'une collectivité » (Gauchet, 1998, 178).

Individu social, il lui appartient donc de reconstruire du social depuis le bas à partir de sa libre association avec des autrui différenciés. Cette logique *bottom-up* institue ainsi un individu relationnel, pour reprendre l'expression de Roger Sue, qui, en réalisant une vie polycentrée et multi-relationnelle dans des réseaux ouverts en même temps qu'interconnectés crée du lien associatif. Cet individu relationnel est porté, *a minima*, par trois propriétés : 1) l'électivité des affinités et des appartenances ; 2) la fluidité et la pluralité de son identité ; 3) un engagement d'association dans la relation. La démultiplication de l'offre relationnelle et l'électivité des relations effectivement nouées, mais aussi la révocabilité des engagements, mettent ainsi au centre du jeu social un nouveau type de relation, la relation d'association fondée ni sur l'obligation normative, ni sur l'intérêt *stricto sensu*, mais sur l'idée d'une relation à autrui librement consentie comme fin en soi et condition de réalisation de la quête d'authenticité. « Autrement dit, l'individu relationnel est aussi un individu *associé*, un individu dont le modèle de relation est l'association. Il y a en effet une correspondance étroite entre l'importance accordée à la relation et le modèle de l'association, comme si cette dernière était la forme naturelle en même temps que la plus achevée de la relation. On sait bien que ce qui prime en général dans l'association, c'est la libre relation pour elle-même. Dans l'association, la relation pour la relation sert de base et précède toute autre considération » (Sue, 2001, 105). Bien évidemment cette liberté dont jouit l'individu pour nouer relation n'est pas à entendre comme

une absence totale de pesanteurs sociales, de contraintes structurelles ou d'obstacles psycho-sociaux. Au contraire même, cette liberté naît de la multiplicité de ces déterminations contradictoires ouvrant ainsi des espaces de jeu, de relativisation et d'initiative. De même, ce n'est pas en raison de l'absence de liens ou du repli sur soi que se fonde l'individu hypermoderne, mais au contraire en raison d'une abondance, pour ne pas dire d'un excès, de liens. Son travail d'individuation est justement de les hiérarchiser et de leur conférer une place dans l'espace réticulaire qu'il participe ainsi à construire.

2 Des questions théoriques en suspens avant d'accorder crédit à la conception associationniste du lien social

Une telle configuration du lien social ne manque pas d'interroger en raison même d'un risque de surestimation des possibilités formelles, mais aussi des capacités réelles, des individus à créer du lien social et à faire société à partir de leurs seules initiatives de mises en relation avec autrui. Ainsi Bernard Perret dénonce-t-il l'idéologie « connectiviste » « qui prétend évaluer la cohésion sociale à l'aune de la densité des réseaux » sans tenir compte « de l'inscription des rapports inter-individuels dans des liens systémiques et symboliques qui unissent l'individu à la collectivité dans son ensemble » (2003, 23). Cette critique d'un lien social librement institué à partir d'individus relationnels allégés de toute surcharge symbolique les excédant, pour pertinente qu'elle soit, n'interroge toutefois pas de l'intérieur la conception d'une société réticulaire et d'un lien social associationniste, i.e. à partir des présupposés mêmes de ce modèle théorique – ce que, justement, je voudrais tenter de faire maintenant.

Ce modèle du faire société suppose en fait l'existence implicite d'un élément conditionnel: le fait que les individus puissent agir par et pour eux-mêmes de façon socialement efficace et significative. Or, cet agir social individué – retenons provisoirement cette dénomination – demeure impensé dans la plupart des contributions qui tentent d'explicitier la production de la société autour d'un lien social associationniste². Pourtant, faute d'en clarifier le contenu et les enjeux, i.e. ce que

2 Maria Caiata, dans sa tentative de thématiser la forme de l'agir mis en œuvre par les toxicomanes s'éloignant de la dépendance, a tenté de circonscrire l'idée d'agir social individué qui peut servir de point de départ à cet essai de clarification. À l'heure de la politique de réduction des risques, dit-elle, « l'individu est appelé à prendre le risque de façonner lui-même son parcours de rémission. Pour y parvenir, il est dans l'obligation de légitimer la sortie par l'exercice de sa réflexivité, il faut qu'il produise lui-même les critères pour agir et pour affirmer son identité, et cela de manière à ce que ces critères traduisent son individualité tout en tenant compte des attentes de la collectivité... L'action qui découle de cette production de sens se retrouve réorientée de manière individuée, autrement dit il s'agit d'une action singulière et socialisée, qui permet la construction de trajectoires biographiques tout à fait personnelles et pourtant conformes aux critères de validité sociale » (Caiata, 2006, 281). Maria Caiata identifie ainsi les trois piliers sur

pourrait recouvrir ce qui se présente sous la forme d'un oxymoron avec les deux expressions accolées d'individuation et de socialisation, tout le dispositif analytique perd de sa consistance.

Cette forme d'agir implique tout d'abord l'idée d'un agir individué, i.e. marqué par des formes d'action menées par un individu, dont le sens est donné par l'individu lui-même et dont l'objet est en même temps lui-même et le cadre d'action dans lequel il agit. La finalité de cet agir est de (re)construire les conditions de possibilité d'actions dans le monde et de mises en relation d'association avec des mêmes différents, qui soient à la fois recevables socialement et expressives identitairement. Ce faible poids du groupe et des structures sociales, quoique quelque peu a-sociologique *a priori*, marque en fait la procédure individualisée de production de cet agir et, consubstantiellement, la fragilité de celle-ci. Se trouve posée au cœur de ce processus individuel une forme de « calcul symbolique » producteur d'image-action, « ce dispositif organisateur d'un champ de pratiques » de la vie quotidienne (Lalive d'Épinay, 1983, 170), qui, à la différence de l'habitus constitué plus sur une base collective, ce qui en fait un quasi-invariant pour l'individu, évolue et se transforme car elle ne postule aucun autre médiateur que l'individu lui-même entre la signification et la pratique. Cette production personnelle de sens qui rend compossibles des fragments biographiques disparates et même potentiellement contradictoires renvoie à un processus de subjectivation. Par ce processus, l'expérience est rendue cohérente et significative sur la base d'un travail d'articulation et de maîtrise de l'hétérogénéité des différentes dimensions de l'existence, et participe dès lors pleinement d'une œuvre d'individuation.

Mais, cette forme d'agir, si elle renvoie à un aspect d'individuation, signifie également l'existence simultanée et intrinsèque d'une dimension socialisée. Toute production de sens ne peut en effet être que sociale malgré le travail d'individuation qui peut la supporter, ce que rappelle avec vigueur la thèse posant, dans une perspective habermassienne, le fait que les individus sont en même temps produits et initiateurs d'action (Châtel, 1997). L'« invention » de normes pratiques, évoquée ci-dessus, pour symbolique qu'elle soit, n'en est pas moins éminemment sociale. En fait, on retrouve dans cette idée d'agir social individué nombre de traits présents dans la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987) : l'importance de la réflexivité, le rôle central de la discursivité, l'essai de contrôle des dimensions sociales des contextes d'action, les réservoirs de connaissances utilisés par les acteurs pour fonder leurs actions... Mais il me semble qu'une différence majeure est à considérer entre ces deux perspectives. La théorie de la structuration, si elle accorde une place importante à l'individu agissant et à son autonomie d'action, postule l'existence d'un système, d'un ordre virtuel de modes de structuration engagés de façon récursive dans la reproduction des pratiques. La fameuse dualité du structurel nous présente

lesquels repose un tel type d'action : des normalités consensuelles, contingentes et localisées, une intégration par reconnaissance et une régulation par micro-ajustements permanents.

des règles et des ressources utilisées par des acteurs dans la production et la reproduction de leurs actions qui sont en même temps les moyens de la production et de la reproduction du système social concerné. En quelque sorte, et c'est ce qui permet à Anthony Giddens de penser à la fois la reproduction sociale, le changement social et le « retour du sujet », nous sommes là dans une perspective qui prolonge et renouvelle l'effort théorique de penser la société, fût-ce au prix de réintroduire la réflexivité de l'acteur. La conception associationniste que j'essaie d'identifier dans cet article pousse au plus loin le postulat d'une « liquéfaction » de la société, ce qui conduit à devoir penser l'action singulière des individus et la réflexivité qui la guide dans une quasi-horizontalité, sans la médiation donc de la structure, du système, bref d'un institué instituant, fût-il le résultat de l'actions sociales individuées.

Il importe en effet, si l'on veut comprendre au plus profond les soubassements d'une telle construction théorique, de thématiser les articulations entre ces deux registres et notamment la dynamique mutuelle que nourrissent individuation et socialisation. Mais, à ce point du raisonnement, émergent quatre grands types auxquels apporter réponses est nécessaire pour donner une réelle crédibilité théorique à ce modèle. Et faute d'y répondre clairement, aussi séduisante soit-elle, l'idée même de lien social associationniste et, partant, de société réticulaire risque de retomber comme un soufflé.

2.1 Les formes d'intégration sociale qui sous-tendent cette lecture associationniste

Si, en effet, le lien social s'institue à partir des conduites électives posées par des individus en quête d'eux-mêmes, alors il faut considérer qu'émerge un nouveau type de solidarité, ni communautaire, ni sociétaire. Quels en seraient alors les fondements ? Comment se manifeste et se concrétise la capacité à être membre d'une telle société ? Quelles sont, en quelque sorte, les modalités de cohésion sociale et de socialisation dans une configuration sociétale de l'après « programme institutionnel » ? « Si, se demandent ainsi François Ascher et Francis Godard, les modes d'investissement individuels en société sont caractérisés par la flexibilité, c'est-à-dire des engagements facilement et rapidement réversibles, la disponibilité permanente, le non-investissement, comment alors produire du sens collectif ?... Comment créer de la norme si les modes dominants d'adaptation au monde consistent à ne plus s'engager et donc à jouer avec les normes comme avec les cours de la Bourse ? » (Ascher et Godard, 1999, 184). Nous serions donc devant une lecture de la cohésion sociale basée sur une conception participative des individus supposant, en analogie au management participatif dans l'entreprise (De Gaulejac, 2005), l'adhésion de ses membres. Doit-on alors aller jusqu'à penser que l'intégration de la société et l'intégration à la société reposeraient sur une demande d'adhésion des individus, à tout le moins sur leur volonté expressément manifestée de vouloir être membre et de vouloir contribuer à l'élaboration de ces accords en participant au jeu de ces interactions constructives ? Cette intégration individualisée, auto-déclarée et auto-réalisée, mettrait ainsi

en avant la capacité expressive et auto-réalisatrice des individus à manifester et à concrétiser leur compétence à être membre de la collectivité, à faire montre de leur intégrabilité, i.e. de leur capacité à se tenir debout par eux-mêmes et à tenir toutes les promesses attendues d'eux (Châtel & Soulet, 2001). La cohésion sociale serait dès lors fondée sur la capacité à prendre socialement place en tant que sujet constitué et responsable dans la mesure où « la société est de plus en plus produite et reproduite à l'intérieur des individus » (Murard, 2003, 10) et reposent sur l'idée d'une société de pleine participation. L'intégration, à entendre alors plus comme un processus que comme un état, ne serait plus en conséquence que « le produit de la participation des individus à l'action collective et la résultante de leur capacité à élaborer des projets et à développer des actions » (Schnapper, 1981, 242).

2.2 Le statut des inégalités dans une société réticulaire

Par ailleurs, si la différenciation sociale ne résulte plus essentiellement d'identités héritées explicatrices d'inégalités structurelles mais devient davantage le fruit de singularités cherchant à s'affirmer et visant la reconnaissance sociale, comment penser alors les inégalités ? Quels liens faire entre les logiques de différenciation individuelle au cœur d'un tel modèle socio-culturel et l'idéal d'égalité des démocraties modernes ? Comment la production sociale des inégalités travaille-t-elle cette différenciation / réalisation des individus ? Car force est de reconnaître que cette production de la société « par le bas » dissimule les inégalités à s'auto-instituer et à participer à la production des accords fondant les normes sociales. « ... pour ceux qui ne disposent pas de ces ressources, explique Robert Castel, l'exigence de l'individualisation se traduit par une perte du statut, un retour de la vulnérabilité et à la limite par le décrochage complet par rapport aux appartenances collectives, ce que j'ai appelé la désaffiliation. Il reste sans doute des individus mais il s'agit d'individus *sur-exposés*, et non plus protégés. Ils sont en première ligne, le dos au mur et sans réserves et sont obligés, comme on dit, de « payer de leur personne » » (Castel, 2003, 60). Mais il ne faudrait pas limiter la question des supports et des inégalités d'accès à ceux-ci aux catégories sociales les plus exclues. L'analyse de la vulnérabilité sociale menée par Vivianne Châtel et de ce qu'elle appelle la mal-intégration s'attache justement à interroger les fragilités de l'individualisme contemporain du point de vue de la non-reconnaissance comme sujets de certains individus, du point de vue d'une inclusion assortie de souffrance sociale d'autant plus difficile à exprimer qu'elle se vit à partir d'une place de membre. Et, pour ce type d'individus, la question des supports et de leur accès est aussi nodale. « En cela l'approche de la vulnérabilité sociale que je suggère diffère de celle proposée par Robert Castel parce qu'elle s'adresse non pas, je cite, « à ces silhouettes incertaines, aux marges du travail et à la lisière des formes d'échanges socialement consacrées » mais à des silhouettes fragiles, souvent invisibles parce qu'en apparence intégrées et autonomes, mais en apparence seulement. La vulnérabilité ici évoquée n'est pas tant dans la non-réalisation de la *valeur* d'autonomie

(quoique nous entendions ici par ce terme d'autonomie) que dans la fragilité de la recherche d'autonomie» (Châtel, à paraître).

2.3 Les modalités de formation de l'individu individué

Si, effectivement, ce qui est au cœur de cette idée de lien associationniste c'est le déclin des formes antérieures de socialisation et de contrôle social, il convient dès lors de se demander comment l'individu relationnel est formé en tant qu'individu émancipé, capable de s'orienter et de s'ajuster à d'autres individus relationnels. Soit tout le modèle théorique repose sur le postulat d'un individu pleinement constitué, déjà là, dans une vision néo-contractualiste de la société. Soit, ce qui me paraît être la voie la plus plausible, il sous-entend un report de la formation de l'individu émancipé, différencié et responsable sur... l'individu lui-même. Si tel est le cas, alors la fabrication de l'individu comme individu résulte d'un travail produit par l'individu lui-même dans son expérimentation du monde social. L'individu socialisé, devant toujours se penser conjointement comme un même et un différent parmi les autres, est alors au moins autant le produit de sa propre activité et des interactions qu'il noue que celui d'une intériorisation de modèles déjà là.

Guy Bajoit s'efforce d'explicitier cette idée quand il énonce le fait que « la société est une somme d'individus en liens entre eux, qui se construisent comme individualités propres par leurs relations, et qui, du même coup, produisent aussi la société, qui à son tour leur offre les conditions matérielles, sociales et culturelles pour qu'ils puissent se produire» (Bajoit, 2003, 14). Il s'attache à explorer cette question de l'articulation de l'individuation et de la socialisation en proposant de considérer le caractère heuristique d'une entrée identitaire pour la sociologie. Pour résumer l'argumentation, nous pouvons dire : c'est la pratique des relations sociales qui, en faisant intérioriser à l'individu les contraintes sociales et les significations culturelles, engendre des tensions existentielles entre les trois sphères constitutives de son identité personnelle ; c'est en gérant ces tensions existentielles qu'il développe sa capacité d'être sujet (d'accommodation et de distanciation) et c'est grâce à cette capacité qu'il (re)construit son identité personnelle ; c'est pour réaliser cette identité personnelle avec, parmi, grâce à, malgré les autres qu'il conçoit des logiques d'action et s'y engage ; c'est en s'engageant dans ces logiques d'action qu'il (re)produit les contraintes sociales et des sens culturels, qui conditionnent la pratique des relations sociales. Ainsi, en introduisant le sujet comme instance de médiation entre les structures qui conditionnent les relations sociales et les logiques d'action des acteurs, j'ai bien placé l'individu sujet au cœur de la démarche sociologique. C'est donc bien d'un paradigme identitaire qu'il s'agit ici» (Bajoit, à paraître). Cette expérience progressive des autres et de soi renvoie à l'idée d'une socialisation par frottement, par ajustements successifs, ce qui n'exclut pas pour autant l'existence de rôles et de normes, simplement ceux-ci sont l'objet d'un travail d'appropriation sélective. « La notion de < rôle approprié > par le dosage particulier entre les répertoires proposés

permet de comprendre comment l'individu individualisé, socialisé par l'apprentissage des répertoires, peut rester libre... Le changement réside dans le fait que les individus peuvent ou non les retenir de manière importante dans leur identité personnelle. Ils peuvent ou non prendre appui dessus» (De Singly, 2003, 102–108).

L'individuation dans la modernité avancée marque ainsi une double obligation : être authentique et être conscient de soi. Cependant cette double logique n'est pas antinomique à l'idée de socialisation. Plus l'individu est individualisé, plus il est en même temps socialisé, ce que, d'ailleurs, Émile Durkheim (1960) formulait déjà. L'individuation apparaît en ce sens comme une nouvelle norme, comme un impératif socialement prescrit. Le modèle de la socialisation change de nature, le mode d'intériorisation de la norme ne repose pas tant sur l'apprentissage ou le conditionnement mais sur des expériences enracinées dans la transaction et l'élaboration processuelle des normes. La réflexion doit dès lors se centrer sur les procédures empruntées par une socialisation procédurale. Que peut être, en somme, une socialisation, vide de contenu, qui aurait pour seule exigence l'érection d'un contenant en propre ? Quels types de supports sociaux peuvent participer à soutenir une telle socialisation ? Qu'est-ce qu'une « socialisation individuelle » en quelque sorte ? Jacques Delcourt ne croit pas à cette idée d'une socialisation dont l'individu serait l'épicentre. Il souligne, *a contrario*, le fait que, dans un contexte de forte désinstitutionnalisation, nous risquons de voir surgir un processus d'« hyper-institutionnalisation » de la socialisation. « Individuellement ou collectivement, il n'est plus possible de faire face aux défis qui résultent des changements accélérés dans la production et le travail, sur le plan de la reproduction et de la vie, sans des institutions capables de soutenir les personnes et les communautés dans la résolution des problèmes découlant des cheminements scolaires, professionnels et de carrière de plus en plus chaotiques »... « Personnellement, ajoute-t-il, je ne crois donc pas à une « désinstitutionnalisation » de la socialisation mais, au contraire, à une forme nouvelle d'institutionnalisation de ce qu'il faudrait appeler le processus d'individualisation/socialisation des personnes » (Delcourt, 2000, 61).³

Ensuite, l'idée même de relations électives consacre l'extension de la réflexivité à l'individu afin qu'il s'institue, se maintienne et se gouverne comme sujet dans un contexte d'indétermination des fins dernières et d'obligation de donner une signification à son propre cours. En ce sens, l'individu est ici au moins autant incertain qu'incertitude et, pour agir, il a besoin, d'autant plus besoin, d'une représentation sans cesse renouvelée de lui-même et de la société, c'est ce qui amène François Ascher (2000) à parler d'une solidarité réflexive pour qualifier ce qui est au fondement de ce lien social associationniste. Un enjeu important de la réflexion sociologique devient

3 Cette position fait écho à l'idée émise par François Ascher et Francis Godard (1999) selon laquelle, dans un contexte marqué par l'électivité et la diversité des liens sociaux, mais aussi par leur fragilité en raison de leur caractère changeant et réversible, on voit apparaître des « métiers du liant social », des « fonctions d'assembleurs sociaux » relevant d'une forme de professionnalisation de la production de la cohésion sociale.

alors la compréhension des modalités par lesquelles s'individualise cette réflexivité et par lesquelles elle s'incorpore dans des logiques d'action atomisées. Autrement dit comment est-on socialisé ou se socialise-t-on à l'exercice de la réflexivité, mais aussi comment ces pratiques réflexives sont-elles elles-mêmes l'objet d'une méta-réflexivité?

2.4 La nature du contrôle social dans une société horizontale

En même temps, il faut se demander comment opère le contrôle social dans un tel contexte. Probablement faut-il mobiliser deux niveaux analytiques pour tenter d'y voir plus clair. Tout d'abord, une lecture du contrôle social entendu comme hétéronomie *a posteriori*, comme énoncé précédemment, reposant elle-même sur une reconnaissance mutuelle des différences affirmées et sur une validation réciproque des conduites posées et des valeurs engagées (d'où l'importance des enjeux de reconnaissance mais aussi des logiques de séduction soulignées par Gilles Lipovetsky (2004)). Antérieurement l'individu se construisait dans un univers de significations explicites et socialement certifiées qu'il s'appropriait de façon plus ou moins consciente. L'éclosion de ce lien social associationniste s'inscrit dans une crise du modèle culturel de la modernité marqué par une érosion des normes qui constituaient, par le biais de la socialisation, les structures congruentes et stables de la pensée et de l'action en société. Or si elle ne peut plus être fondée sur des processus socialement avérés, la confiance en la continuité de sa propre identité grâce à la constance de la signification et de l'existence des environnements matériels et sociaux doit être gagnée par des mécanismes mutuels significativement coordonnés d'accords entre les individus. La régulation sociale repose dans ce cas sur des accords localisés circonstanciés et provisoires s'accrochant à des transcendances, elles-mêmes relatives auxquelles les individus renvoient selon la nature des accords en jeu, pour reprendre une expression de Philippe Corcuff, que cet auteur explique comme notion-problème « s'efforçant de dépasser l'opposition entre la transcendance (ce qui transcenderait, dépasserait l'existence humaine dans quelque chose de plus large) et la relativité (le caractère relatif, historiquement, socialement, culturellement, etc. des êtres humains qui composent les sociétés humaines), tout en intégrant leur part respective de vérité. Des transcendances qui n'auraient pas un caractère d'absolu, et qui intégreraient une fragilité. Des valeurs qui seraient bien issues de notre monde terrestre, mais qui fonctionneraient à la manière de *points de repère*, un peu au-dessus de nos têtes, nous aidant à nous orienter » (Corcuff, 2002, 9). Une thématique principale de réflexion devient dès lors la compréhension des procédures d'accords intersubjectifs et leur cristallisation en des formes suffisamment durables pour permettre l'action et la projection.

3 Conclusion : une idéologie des temps hypermodernes

On l'aura compris, l'objet de cet article était de jeter sur le papier de premières interrogations à propos d'un modèle d'analyse des mutations contemporaines du lien social, modèle qui prend de nos jours une place croissante dans le champ scientifique. Si grand que soit le mérite de ce dernier de prolonger la réflexion sociologique en même temps que d'inviter à son renouvellement, il n'en reste pas moins que, faute, pour le moment, d'avoir thématiqué les soubassements sur lesquels il repose, non seulement il encourt un grand risque de fragilisation interne, mais aussi il s'expose à ne pouvoir répondre aux objections qui lui sont adressées de l'extérieur.

Bien sûr, l'idée de relations sociales multiples qui sont nouées de manière élective entre des individus, formellement égaux mais socialement différenciés, afin de poursuivre leur quête d'affirmation identitaire et de réalisation authentique d'eux-mêmes, et qui au fondement de l'institution du lien social contemporain et donc de la production d'une société en réseau, nous est séduisante. Bien sûr, la représentation d'un individu relationnel, libre de choisir ses appartenances (et de les révoquer) et autonome, ou presque, pour la fixation des normes auxquelles il entend rattacher ses conduites, fait écho, pour partie, avec l'expérience du monde social que nous avons ou, à tout le moins, que nous voudrions avoir. Bien sûr, l'image d'une société qui ne serait pas cette totalité *sui generis* qui s'impose à nous de l'extérieur et qui contraint nos aspirations et nos initiatives, mais qui, au contraire, serait le résultat des actions et des interactions que nous, semblables et en même temps différents, développons librement, et qui ne viendrait pas entraver notre réalisation personnelle mais plutôt la soutenir, nous est éminemment sympathique.

Toutefois, il y a de fortes chances que ce modèle sociétal reste au stade de douce utopie théorique s'il ne prend pas à bras le corps une série d'interrogations qui, si elles ont peut-être été forgées à l'intérieur d'un autre paradigme de la société, n'en demeurent pas moins des pierres angulaires de l'analyse sociologique. Tant notamment que l'articulation entre travail d'individuation et œuvre de socialisation n'aura pas été explicitée dans ce modèle de production de la société par le bas, tant que ce qui est à la base de la libre association de l'individu avec ses pairs n'aura pas été problématisé, tant que la rationalité prudentielle qui est à l'œuvre dans la formation d'accords locaux et circonstanciés n'aura pas été reliée à une explication de la constitution des transcendances relatives venant servir de ressources de certitude et de légitimité aux conduites électives de l'individu relationnel, tant enfin que les mécanismes de reconnaissance réciproque de soi et d'autrui comme membre signifiant et efficace afin d'instituer un commun minimalement et provisoirement partagé n'auront pas été mis à jour, alors l'utilité d'une telle conception risque d'être bien faible comme bien grands risquent d'être les dangers que celle-ci encourt de devenir l'idéologie des temps hypermodernes.

Ce modèle d'un individu relationnel engageant librement des liens d'association et instituant ce faisant par le bas une société d'individus, aussi désirable soit-il aux yeux de chacun d'entre nous car reposant sur l'idée de la réalisation singulière et différenciée de chacun, ne manque pas d'interroger dans la mesure, notamment, où il constitue un obscurcissement de la contrainte sociale qui s'exerce sur les existences sociales dans toute forme de société, justement pour faire société. Cette contrainte, quoique donnée anthropologique fondamentale – elle renvoie en fait à cette idée hobbesienne selon laquelle il est nécessaire qu'une partie de la singularité et de l'autonomie de chacun soit aliénée pour que s'institue du collectif –, se heurte toutefois toujours au fondement de sa légitimité et c'est le propre du politique justement de travailler cette légitimité pour l'asseoir, ne fût-ce que momentanément. L'idée d'une société d'individus en auto-réalisation dispense justement de cette interrogation politique sur la légitimité de la contrainte sociale. Elle peut être considérée comme consensuelle par le fait même qu'elle gomme la nature conflictuelle des rapports sociaux en faisant de l'existence de conceptions et de positions différentes l'expression de singularités en quête d'accomplissement d'elles-mêmes et de recherche de reconnaissance. Elle exemplifie ainsi une forme d'utopie aux antipodes de toute tentative totalitaire puisqu'elle se présente comme fondée sur un socle inviolable de liberté et de respect de la particularité de chaque être.

Mais en même temps elle masque la nature des sociétés contemporaines et la réalité profonde des rapports sociaux qui s'y déploient en dissimulant l'inégalité foncière des individus à s'auto-instituer et à participer à la production des accords fondant les normes sociales. Nous sommes en effet d'autant plus capables d'individuation qu'il y a de société autour de nous, i.e. que nous bénéficions de supports pour nous tenir de l'intérieur. Et force est de constater, d'un côté, qu'il existe des supports légitimes, d'autant plus légitimes qu'ils sont invisibles et qu'ils donnent dès lors l'illusion de notre auto-institution, et, de l'autre, qu'il existe des supports illégitimes, d'autant plus illégitimes qu'ils sont visibles et qu'ils renvoient alors ceux qui en bénéficient à leur fragilité intérieure. Et c'est un truisme de dire que la distribution sociale de l'accès à ces supports n'est pas la même pour tous.

De surcroît, alors que ce modèle véhicule une forte référence à l'autonomie, tout examen attentif de ses prémisses soulignerait combien cette idée d'auto-constitution et d'auto-gestion des individus s'avère être une illusion. La recherche d'authenticité et de réalisation des individus, quoique éminemment individuelle, ne peut en effet faire l'économie de la relation à autrui. L'affirmation d'autonomie qui l'accompagne recouvre en fait une nouvelle forme d'hétéronomie. Certes, dans une telle configuration sociale, la conduite des individus n'est plus dictée du dehors à partir de commandements émanant d'institutions stables, mais elle est toujours dictée du dehors, *a posteriori* toutefois, à partir du regard évaluateur d'une diversité d'*alter ego* avec lesquels les individus choisissent d'entrer en interaction. Individu social pour pouvoir poursuivre sa quête de lui-même, cet individu extro-déterminé

règle en fait sa conduite dans la relation mutuellement approuvée avec ses semblables. Cet individu *other-directed*⁴ règle ainsi sa conduite dans la relation mutuellement approuvée avec ses semblables. Dès lors se trouve placée au centre d'un tel dispositif devant articuler aspirations individuelles à se réaliser et exigence de réciprocité dans la relation, la double capacité de reconnaître autrui comme interlocuteur et de se faire reconnaître comme tel par lui. Dans « cet espace éthico-politique déterminé par les seules volontés individuelles et leurs seuls intérêts immédiats, la reconnaissance de l'autre devient le seul moyen de traduire le bien-fondé de son comportement » (Lacroix, 2003, 108). Il ne s'agit donc pas de l'avènement triomphal de l'autonomie libérant les individus d'un encastrement dans des collectifs et les émancipant de la pesanteur des institutions, mais de l'émergence d'une hétéronomie fragmentée, toujours incertaine car les actes et les choix individuels développés sans garde-fou et sans protection sont soumis rétroactivement au tribunal des pairs avec lesquels les individus ont choisi d'entrer en relation.

4 Références bibliographiques

- Abélès, Marc (2006), *Politique de la survie*, Paris : Éditions Flammarion.
- Ascher François, Godard Francis (1999), Vers une troisième solidarité, *Esprit*, 11.
- Ascher, François (2000), *Ces Événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Bajoit, Guy (2003), *Le Changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris : Éditions Armand Colin.
- Bajoit, Guy (à paraître), Pour un paradigme identitaire en sociologie, in : Marc-Henry Soulet., *Être un individu dans une société d'individus*, Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Balandier, Georges (1989), Le lien social en question, *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVI.
- Balandier, Georges (2000), *Civilisés, dit-on*, Paris : Presses universitaires de France.
- Beck, Ulrich (1998), Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités, *Lien social et politiques*, 39.
- Caiata, Maria (2006), *De la Toxicomanie à la conventionnalité. Sociologie des sorties de la drogue à l'époque de la réduction des risques*, Zurich : Éditions Seismo.
- Castel, Robert (2003), Des individus sans supports, in : Vivianne Châtel V. et Marc-Henry Soulet, *Agir en situation de vulnérabilité*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Charles, S. (2004), L'individualisme paradoxal. Introduction à la pensée de Gilles Lipovetsky, in : Gilles Lipovetsky, *Les Temps hypermodernes*, Paris : Éditions Bernard Grasset.
- Châtel, Vivianne (1997), Le lien social d'hier à aujourd'hui : sur quelques modalités d'intégration dans la société contemporaine, in : Jean Pavageau, *Le Lien social et l'inachèvement de la modernité*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- Châtel, Vivianne (à paraître), À propos du concept de vulnérabilité sociale, in : Vivianne Châtel et Shirley Roy, *La Vulnérabilité sociale*, Montréal : Liber.

4 En cela cet individu conforte l'intuition fondatrice de l'extro-détermination comme forme de relation socialisatrice posée par David Riesman (1964) il y a un demi siècle.

- Châtel V. et Soulet M. H. (2001), « L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée », *Sociologie et sociétés*, « L'exclusion : changement de cap », XXXIII, 2.
- Corcuff, Philippe (2002), *La Société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris : Éditions Armand Colin.
- De Gaulejac, Vincent (2005), *La Société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris : Éditions du Seuil.
- De Singly, François (2003), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris : Éditions Armand Colin.
- Delcourt, Jean (2000), La socialisation : un processus continu dans une société de changement permanent, in : Guy Bajoit, Françoise Digneffe, Jean-Marie Jaspard, Quentin Nollet de Brauwere, *Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Bruxelles : Éditions De Boeck/Université.
- Demuth, G. (2003), « Du gouvernement de soi à la gouvernance mondiale, in : Édith Heurgon et Josiane Landrieu J., *Des « nous » et des « je » qui inventent la cité*, Le Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Dubet, François (2002), *Le Déclin de l'institution*, Paris, Éditions du Seuil.
- Durkheim É. (1960), *Les Formes élémentaires de la vie religieuse, le système totémique en Australie*, Paris : Presses universitaires de France.
- Ewald F. et Kessler D. (2000), Les noces du risque et de la politique, *Le Débat*, 109.
- Gauchet, Marcel (2001), Essai de psychologie contemporaine 1. Le nouvel âge de la personnalité, *Le Débat*, 99.
- Giddens, Anthony (1991), *Modernity and Self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge : Polity Press.
- Giddens, Anthony (1987), *La constitution de la société*, Paris : Presses universitaires de France.
- Giddens, Anthony (1993), Une théorie critique de la modernité avancée, in : Audet M. et Bouchikhi H., *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Giddens, Anthony (1993), Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie, in : Audet M. et Bouchikhi H., *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Lacroix, A. (2003), La mutation du politique et de l'éthique à l'heure de la globalisation, in : Jean-Marie Larouche, *Reconnaissance et citoyenneté. Au carrefour de l'éthique et du politique*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lalivé d'Épinay, Christian (1983), Récits de vie et quotidienneté, *Revue suisse de sociologie*, 1.
- Leroux, P. (1997), *À la source du socialisme français. Pierre Leroux (1797–1871)*, Paris : Éditions Desclée de Brouwer.
- Lipovetsky, Gilles (2004), *Les temps hypermodernes*, Paris : Éditions Bernard Grasset.
- Murard, N. (2003), *La morale de la question sociale*, Paris : Éditions La Dispute.
- Perret, B. (2003), *De la société comme bien commun*, Paris : Éditions Desclée de Brouwer.
- Riesman, David (1964), *La foule solitaire anatomie de la société moderne*, Paris : Éditions Arthaud.
- Schnapper, Dominique (1981), *La France de l'intégration*, Paris : Éditions Gallimard.
- Semprini, Andrea (2003), *La société de flux*, Paris : Éditions L'Harmattan.
- Sen, A. (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris : Éditions du Seuil.
- Sue, R. (2001), *Renouer le lien social. Liberté, égalité, association*, Paris : Éditions Odile Jacob.